

Marie France Cordin devient première adjointe au maire de Saint Marcel et en prime « l'expert Linky » va débarquer

Publié 09/09/2016 à 23H35

Saint-Marcel. Suite à la démission de Cécile Caron en juin, le conseil municipal a désigné Marie-France Cordin au poste de première adjointe.



Marie-France Cordin (à d.)

Lors du conseil municipal du 30 juin à Saint-Marcel, Cécile Caron siégeait encore en tant que première adjointe.

Quelques jours après, elle annonçait publiquement sa démission. Son poste ne pouvant rester vacant, de nouvelles élections ont été organisées jeudi soir lors du conseil municipal.

Marie-France Cordin, conseillère municipale, a été élue au poste de première adjointe par les conseillers municipaux. De ce fait, **Béatrice Moreau**, suivante sur la liste Action sociale, est entrée au conseil municipal et **Jean-Pierre Lorin**, conseiller municipal de l'opposition, est devenu administrateur du Centre communal d'action sociale. **Gérard Ninin**, conseiller municipal de l'opposition, a interpellé Gérard Volpatti, le maire, à propos de la candidature de Marie-France Cordin et du départ de Cécile Caron. « Elle n'a pas soumis sa candidature spontanément. Je lui ai proposé et elle nous a fait le plaisir d'accepter, a précisé 'élu DVD. Quant au départ de Mme Caron, il n'est pas inscrit à l'ordre du jour, je n'aurai donc pas de commentaires à ce sujet. »

Une convention

Par ailleurs, une convention de servitudes avec Enedis (ex ERDF) a été votée à l'unanimité, pour que le fournisseur puisse opérer des travaux. Le maire en a profité pour demander si certains s'opposaient à la venue d'un expert pour présenter les compteurs Linky, nouveau compteur « intelligent » EDF qui suscite le débat, tant au point de vue de la protection des données personnelles que pour une classification comme « potentiellement cancérigène ». Le conseil s'est prononcé favorablement à venue de l'expert.